



CONCOURS JEAN ZAY 2027

« *LETTRE A JEAN ZAY* »

Règlement du concours

Comment participer :

- Sélectionner une lettre écrite par Jean Zay, parmi le corpus proposé ou à votre libre choix.
- Rédiger une réponse adressée à Jean Zay, mettez en scène la lecture expressive de cette lettre et de votre réponse.
- Réaliser une vidéo de cette lecture n'excédant pas 15 minutes.

Ce travail doit être collectif, chaque élève apportant sa contribution selon ses compétences.

Calendrier :

* **Inscriptions** à concoursjeanzay@gmail.com jusqu'au **samedi 9 janvier 2027 à l'aide la fiche jointe.**

* **Les vidéos doivent être envoyées** à concoursjeanzay@gmail.com **avant le 15 mai 2027.**

* Une **présélection** par le jury aura lieu le **31 mai 2027.**

* La **présentation des vidéos** devant le jury et le public se déroulera à **CUSSET** le **mercredi 16 juin.**

*Le **voyage** récompensant la ou les classes lauréates est fixé au **jeudi 1er juillet**. Il aura pour but la découverte du Palais du Luxembourg, siège du Sénat, et les monuments emblématiques de Paris.

Critères de sélection :

- *Qualité de la lecture expressive,*
- *Originalité de la mise en scène et la créativité,*
- *Travail collectif,*
- *Présentation devant le public.*

Très important : A la demande auprès de Henri Diot (henri.diot@wanadoo.fr), des membres du Comité en l'Honneur des 80 Parlementaires du 10 Juillet 1940 et des Passagers du Massilia peuvent intervenir dans les classes pour apporter de plus amples informations.



Comité en l'Honneur des 80 Parlementaires et des Passagers du Massilia

Siège : Mairie de Vichy
Président : Dr J. BLETHON

80.parlementaires.et.massilia@gmail.com

Qui sommes-nous ?

Extraits de nos statuts

Article 1 - Forme-Dénomination

Il est fondé entre les adhérents aux présents statuts, une association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 et le décret du 16 août 1901 ayant pour titre : « **Comité en l'honneur des 80 parlementaires du 10 juillet 1940 et des Passagers du Massilia** ».

Article 2 – But de l'Association

Cette association a pour but :

- D'agir pour que le vote des 80 parlementaires qui le 10 juillet 1940, dirent non à la remise du pouvoir constituant au gouvernement Pétain, prenne sa place dans l'histoire de la France et de la Résistance.
- De défendre leur honneur et perpétuer le souvenir.
- De faire de même pour les 27 parlementaires qui le 20 juin 1940, du Verdon s'embarquèrent sur le *Massilia* pour aller continuer le combat depuis l'Afrique du nord.

Nos activités

Prenez en connaissance par notre Newsletter 2026 jointe à ce document.

VILLEDECUSSET

